

RAPPORT DU MAIRE
SUR LA SITUATION FINANCIÈRE
DE L'ARRONDISSEMENT DE
RIVIÈRE-DES-PRAIRIES—POINTE-AUX-TREMBLES

Présenté lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
du mardi 4 juillet 2006

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

C'est avec grand plaisir, à titre de maire de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, que je procède à la présentation du rapport annuel sur la situation financière de l'arrondissement.

Mes collègues du conseil d'arrondissement se joignent à moi pour vous faire part de notre appréciation du travail accompli par le personnel et l'équipe de direction de l'arrondissement, dirigée par M. Pierre Santamaria, directeur d'arrondissement.

Résultats financiers au 31 décembre 2005

Le budget de dépenses en 2005, incluant Montréal-Est, totalisait 61 499,8 \$ alors que celui des recettes s'établissait à 2 192,0 \$. Les dépenses réelles de l'arrondissement se sont chiffrées à 60 368,5 \$ après régularisations corporatives alors que les revenus furent de 2 229,0 \$.

L'année financière se terminant le 31 décembre 2005 a permis de dégager un surplus d'opération de 1 043,9 \$ uniquement pour le territoire de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

Si nous tenons compte, toutefois, de l'obligation légale de paiement des mesures transitoires aux promoteurs ayant signé des ententes avec la Ville pour le remboursement d'une partie du coût des travaux d'infrastructures sur site, l'arrondissement enregistre plutôt un déficit de l'ordre de 379,4 \$ en 2005.

Résultats financiers au 31 décembre 2005 (suite)

Parmi les facteurs principaux qui causent cette situation, les coûts croissants des contrats de déneigement, de transport et de déblaiement de neige, de même que la collecte et l'élimination des déchets, entraînent des dépenses additionnelles importantes. Ainsi, en 2005, une somme de 1 245,9 \$ provenant de notre surplus de gestion a servi à couvrir le coût de ces contrats.

Également, la hausse des coûts des matières premières telles que l'essence et les abrasifs, de même que les coûts d'énergie et d'entretien pour de nouvelles constructions telles que les chalets de parc, ont un effet significatif sur le budget de l'arrondissement.

Toutefois, la décision du comité exécutif entérinée par le conseil d'agglomération, qui rembourse aux arrondissements les quatrième et cinquième tranches du prêt pour l'équilibre budgétaire 2002, de même que le solde des ajustements résiduels, confère à l'arrondissement un montant supplémentaire de 1 431,1 \$ qui vient combler le déficit de 379,4 \$.

Investissements en immobilisations en 2005

L'arrondissement a procédé à des investissements importants en 2005 au bénéfice des concitoyens, notamment :

1 951,0 \$	pour la réfection routière
971,0 \$	pour la réfection des rues en macadam, entre les 58 ^e et 87 ^e avenues
774,0 \$	pour des travaux majeurs de rénovation et pour la réfection du système de filtration de la piscine du Centre Roussin
707,0 \$	pour l'aménagement d'un terrain de soccer au parc Daniel-Johnson
572,0 \$	pour la construction des passages piétonniers Robert-Élie et Raoul-Jobin
423,0 \$	pour l'aménagement de contre-allées rue Sherbrooke Est
181,0 \$	pour la construction d'un chalet au parc Saint-Jean-Baptiste
137,0 \$	pour la réalisation d'une aire de jeux pour les jeunes de 6 à 12 ans au parc Armand-Bombardier
116,0 \$	pour la rénovation des bandes de patinoires à l'aréna Rodrigue-Gilbert

Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2006, 2007 et 2008

Le budget du programme triennal d'immobilisations pour l'année 2006 est de 14 511,0 \$, dont 12 764,0 \$ sont financés jusqu'à présent par règlement d'emprunt. En tenant compte du report de crédits non utilisés en 2005 au montant de 3 999,0 \$, il est prévu qu'une somme totale de 16 763,0 \$ sera investie cette année dans les projets suivants :

3 690,0 \$	pour l'aménagement et le réaménagement des parcs
2 626,0 \$	pour la réfection routière
5 331,4 \$	pour le réaménagement de rues et de trottoirs
2 338,5 \$	pour les infrastructures dans les nouveaux secteurs résidentiels
250,0 \$	pour la maison de la culture de Rivière-des-Prairies et le bureau d'arrondissement de R.D.P.–P.A.T.
1 018,0 \$	pour le remplacement de véhicules
667,5 \$	pour la réfection des cours de service
841,6 \$	pour la réfection des centres de loisirs et communautaires

Les montants investis en 2006 contribueront à consolider les acquis de l'arrondissement.

Indications préliminaires sur les états financiers de 2006

Le budget 2006 prévoit des dépenses de l'ordre de 55 986,1 \$ alors que les revenus sont d'un montant de 1 990,9 \$.

Cette année, une somme de 1 799,4 \$ provenant des surplus de gestion a été investie dans les contrats de collecte, de transport et d'élimination de déchets, de même que dans le déblaiement, le déneigement et le transport de neige.

En considérant l'investissement de près de 1 800,0 \$ effectué, l'arrondissement prévoit atteindre ses objectifs d'équilibre financier au 31 décembre 2006.

Orientations budgétaires 2007

L'accroissement du territoire urbanisé dans l'arrondissement jumelé aux augmentations du fardeau financier, tels les coûts des contrats de déneigement et de collecte des ordures, entraînent des pressions budgétaires additionnelles. Les services municipaux offerts seront maximisés en fonction de la dotation budgétaire consentie à l'arrondissement.

Programme triennal d'immobilisations 2007, 2008 et 2009

Le programme triennal d'immobilisations pour les années 2007, 2008 et 2009 sera déposé avec le budget de fonctionnement. De façon préliminaire, il comportera les éléments suivants :

- la sécurité dans les parcs et dans les installations sportives;
- la construction de la maison de la culture de Rivière-des-Prairies et du bureau d'arrondissement;
- l'aménagement de la piscine Richelieu;
- l'aménagement de terrains de balle et de skate-park;
- le programme de réfection routière et des infrastructures;
- le réaménagement de rues;
- le parc de véhicules.

Au nom de mes collègues du conseil d'arrondissement et en mon nom, il m'a fait plaisir de vous présenter le rapport sur la situation financière de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.